

8.—Propriété au Canada assurée contre l'incendie en 1927, en vertu de l'article 129 de la loi des assurances, 1927, par des compagnies, associations d'assureurs, etc., ne détenant pas un permis de transiger de l'assurance au Canada.

Montants par compagnies.

	\$
Associations de Lloyd.....	62,934,441
Assureurs réciproques.....	11,078,375
Compagnies mutuelles.....	474,858,493
Compagnies à fonds social.....	34,045,492
Total.....	582,916,801

Montants par genres de propriété.

	\$
Bois d'oeuvre et scieries.....	21,576,006
Usines industrielles et établissements de commerce.....	54,413,320
Chemins de fer et outillage.....	2,478,229
Divers.....	4,449,246
Total.....	582,916,801

Montants par provinces.

	\$		\$
Île du Prince-Édouard.....	45,075	Saskatchewan.....	8,034,276
Nouvelle-Écosse.....	11,366,676	Alberta.....	5,353,624
Nouveau-Brunswick.....	25,130,735	Colombie Britannique.....	17,312,971
Québec.....	216,274,342	Yukon.....	72,185
Ontario.....	270,172,845	Total¹.....	582,916,801¹
Manitoba.....	8,297,183		

¹Comprend \$20,856,889 non apportonné par provinces.

Section 2.—Assurance sur la vie.

Un article décrivant les progrès de l'assurance sur la vie au Canada, par M. A. D. Watson, du département des Assurances, Ottawa, a paru dans l'Annuaire de 1925, pages 870-874.

Statistiques de l'assurance sur la vie.—En 1928, 41 compagnies se sont partagé le domaine de l'assurance sur la vie au Canada, dont 28 canadiennes, 5 britanniques et 8 étrangères. De plus, six compagnies britanniques et cinq étrangères détenant une licence canadienne avaient cessé de prendre de nouveaux risques, et quatre autres compagnies anglaises et quatre autres étrangères ont obtenu l'autorisation de transiger sur polices écrites avant le 31 mars 1878. Une autre compagnie a reçu sa licence pour faire affaires au Canada en 1926, mais n'a pris au Canada qu'une police de groupe en 1928 qui a expiré à la fin de l'année.

Ainsi qu'on le verra par l'exposé rétrospectif du tableau 9, l'assurance sur la vie a progressé au Canada à pas de géant, les polices en vigueur en 1869 couvrant des risques de \$35,680,082, tandis qu'en 1929 ces risques étaient de \$6,157,308,012.¹ Le montant de l'assurance sur la vie, par tête de la population canadienne, a plus

¹Chiffre préliminaire.